

# MA COMMUNAUTÉ

Le magazine d'information du Pays d'Orthe et Arrigans

Janvier 2018 # 2



## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Tout savoir sur ce nouveau service de votre Communauté de communes

# P.4

**GRAND ANGLE**  
Maison de services au public : un espace pour vous !  
> P.4

**EN MODE PROJET**  
Zoom sur l'accueil des travailleurs saisonniers du kiwi  
> P.10

pays d'**ORTHE**  
et **ARRIGANS**

# SOMMAIRE

## P.4 GRAND ANGLE

- > Maison de services au public
- > Les services présents

## P.10 EN MODE PROJET

- > Accueil des saisonniers du kiwi
- > PLUi : phase de traduction réglementaire
- > Projet éducatif de territoire en réflexion
- > Solutions Mobilité lève un frein à l'insertion

## P.16 SERVICES EN ACTION

- > Changement de direction générale
- > 4 bornes pour recharger les véhicules électriques
- > Suppression des CAE : le choix du maintien de la qualité des soins à l'EHPAD
- > Le point sur la téléalarme
- > Un réseau de baby-sitters sur lequel vous pouvez compter
- > L'Office de Tourisme à la rencontre du public

## P.20 CÔTÉ CULTURE

- > L'abbaye de Sorde obtient la marque Qualité Tourisme
- > Ondes&Lumières : un nouvel artiste en résidence
- > Rétrospective 2017

## UN TERRITOIRE, 24 COMMUNES

BÉLUS • CAGNOTTE • CAUNEILLE  
• ESTIBEAUX • GAÂS • HABAS •  
HASTINGUES • LABATUT • MIMBASTE •  
MISSON • MOUSCARDÈS • OEYREGAVE  
• ORIST • ORTHEVIELLE • OSSAGES •  
PEY • PEYREHORADE • PORT DE LANNE  
• POUILLON • SAINT-CRICQ DU GAVE •  
SAINT-ÉTIENNE D'ORTHE • SAINT-LON  
LES MINES • SORDE L'ABBAYE • TILH

## NOUS CONTACTER

Communauté de communes du  
Pays d'Orthe et Arrigans

Siège : 156 route de Mahoumic  
40300 Peyrehorade  
05 58 73 60 03  
contact@orthe-arrigans.fr

## EN SAVOIR +

pays-orthe-arrigans.fr

 @orthearrigans



## ÉDITO

# Le Pays d'Orthe et Arrigans, une Communauté à vivre !

La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans souffle sa première bougie. 2017 a été dense, une année de mise en place de la nouvelle institution qui a demandé un engagement important de l'ensemble des élus communautaires. Au total 16 conseils communautaires et 15 conférences des maires se sont tenus pour débattre des grandes orientations de la collectivité et prendre les décisions relatives aux compétences, à la fiscalité, aux projets de l'intercommunalité et à l'organisation des services. Une année de changements aussi avec une nouvelle direction générale, en place depuis la fin de l'année.

Le Pays d'Orthe et Arrigans se construit jour après jour et après seulement un an d'existence, il possède un socle bien solide. Ce socle est celui des valeurs partagées qui guident l'ensemble de nos orientations politiques et de nos actions. Notre projet collectif pour le Pays d'Orthe et Arrigans est de façonner une Communauté de communes solidaire, vivante, équitable, accueillante, entreprenante, innovante et durable. Cette ligne de conduite se retrouve dans l'ensemble des projets et services que nous mettons en place, pour construire une Communauté à vivre.

Solidaire d'abord, avec un soutien fort aux initiatives en faveur de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion, telles Solutions Mobilité. Vivante, avec une politique culturelle dynamique qui favorise la créativité et apporte de la vie dans les 24 communes de la Communauté. Équitable, dans un souci de respect de l'équilibre entre les 24 communes qui la composent et une offre de service égale sur tout le territoire. Accueillante, avec une proximité assurée par la Maison de services au public et la création de services pour les familles, telle la Maison de la petite enfance à Pouillon. Entrepreneuse, avec l'aménagement de zones d'activités économiques ambitieuses et la construction de locaux tels que les ateliers relais pour favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire. Innovante, car elle trouve des solutions nouvelles aux problématiques sociales comme l'aménagement d'aires d'accueil pour les saisonniers du kiwi. Durable, puisque l'environnement est au cœur de toutes ses démarches d'aménagement et de développement territorial.

Le Pays d'Orthe et Arrigans, c'est 24 communes, 35 conseillers communautaires et 300 agents qui s'activent pour faire de notre territoire une Communauté à vivre. Je remercie chacun pour son investissement, sans lequel rien ne serait possible et vous présente à tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

**Pierre Ducarre,**

Président de la Communauté de communes  
du Pays d'Orthe et Arrigans

## Magazine de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans

Édition : janvier 2018 / CC du Pays d'Orthe et Arrigans

Direction de la publication : Pierre Ducarre

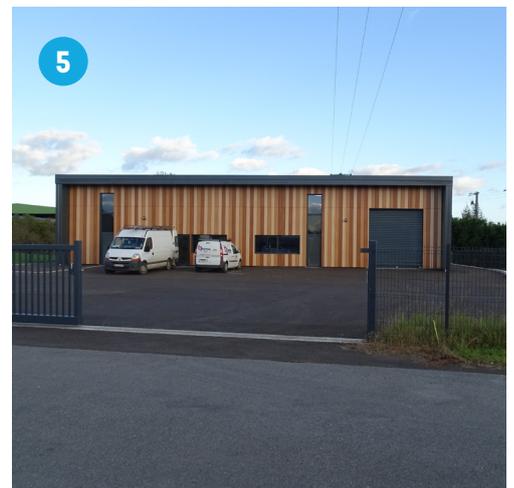
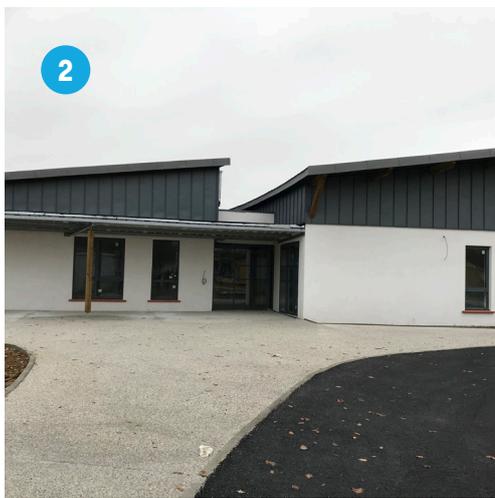
Rédaction et mise en page : Service communication

Crédits photos : CC Pays d'Orthe et Arrigans

Impression : Imprimerie d'Orthe / Tirage : 12 000 exemplaires

Impression sur papier recyclé respectant les normes environnementales





**1. Premier Conseil communautaire à la Maison de services au Public, le 19 décembre 2017**

**2. La construction de la Maison de la petite enfance à Pouillon est quasiment achevée.** Elle devrait ouvrir ses portes en mars 2018 et accueillera la crèche «les bibous», une permanence du RAMEP [Relais Assistantes Maternelles Enfants Parents] et du LAEP [Lieu d'Accueil Enfants Parents].

**3. Semaine Bleue 2017 :** la semaine nationale des seniors a été organisée pour la 1<sup>ère</sup> fois en octobre sur le territoire élargi. 6 animations ont été organisées avec plus de 200 participants !

**4. Le nouveau site internet de l'Office de Tourisme est en ligne depuis cet été !** A découvrir sur : [www.tourisme-orthe-arrigans.fr](http://www.tourisme-orthe-arrigans.fr). Celui de l'abbaye de Sorde sortira des tuyaux avant la réouverture de l'abbaye, en mars.

**5. Le bâtiment d'activité situé dans la zone d'activité économique de Peyrehorade est loué !** ThyssenKrupp, entreprise spécialisée dans la fabrication, la commercialisation et la maintenance d'ascenseurs, d'appareils de levage et escaliers mécaniques, s'installe dans les Ateliers Relais à Peyrehorade au mois de mars.

# Tout savoir sur la Maison de services au public



L'idée d'une Maison de services au public a vu le jour fin 2012. Dès le départ, la nécessité de renforcer la proximité des services au public sur le territoire est apparue comme une évidence pour l'ensemble des partenaires sociaux impliqués. Cette idée s'est renforcée au fil de la concertation, elle est passée du stade de conviction, à celui de projet. Cinq ans après, l'ouverture d'une Maison de services au public est une réalité.

Les difficultés de mobilité sur le territoire, la dématérialisation des démarches administratives, le manque d'information, sont autant de facteurs qui ont éloigné certains habitants des services au public. Pour répondre à ce constat initial et le solutionner, il fallait un engagement politique fort. Cet engagement, les élus du Pays d'Orthe et Arrigans l'ont pris en posant comme premier axe du contrat de ruralité signé avec l'État le renforcement de l'accès aux services publics pour tous les habitants du territoire. La création d'une Maison de services au public est son projet phare. C'est la mise en place d'un lieu de proximité permettant de recréer le lien humain, essentiel, entre les usagers et les services. C'est un espace de solidarité, un lieu pour tous, un lieu de vie et d'échanges, que nous vous invitons à découvrir.

# Un espace pour vous !

La Maison de services au public du Pays d'Orthe et Arrigans ouvre ses portes le 8 janvier. Cet espace conçu pour les habitants regroupera plusieurs services autour d'un même accueil.

La vocation de la Maison de services au public est de proposer un accompagnement personnalisé et de qualité aux usagers en créant un lieu de proximité unique. Plusieurs services sont réunis autour d'un accueil commun, neutre et ouvert à tous.

## ESPACE MULTI SERVICE

15 partenaires tiendront des permanences sur rendez-vous au sein de la Maison de services au public.

Le bâtiment accueille aussi le siège de la Communauté de communes, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et deux services communautaires : l'atelier multiservice informatique et la ludothèque l'Amuse d'Orthe.

## ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

Une animatrice est présente sur des temps dédiés pour orienter et délivrer un premier niveau d'information sur les services proposés au sein de la Maison de services au public. Son rôle est d'offrir une écoute bienveillante et attentionnée afin de prendre en compte la situation globale des usagers et proposer une orientation adaptée. L'animatrice est disponible pour accompagner les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches administratives et pour l'utilisation des services en ligne. Si besoin, elle facilite la mise en relation avec les partenaires de la Maison de services au public.

pays d'ORTHE  
t ARRIGANS

## UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC C'EST :



### Un accueil, une information et une orientation

Documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, formation)...



### Une aide à l'utilisation des services en ligne

Télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...



### Une aide aux démarches administratives

Compréhension des courriers administratifs, simulations et demandes de prestations,...



### La mise en relation avec les partenaires

Prise de rendez-vous facilitée auprès de certains partenaires, permanences des partenaires dans les locaux de la Maison de services au public...

# Les services présents dans la Maison de services au public

A l'ouverture de la Maison de services au public, 15 partenaires proposeront des permanences, au moins une fois par mois, sur rendez-vous. L'animatrice est présente sur des temps dédiés, avec ou sans rendez-vous pour fournir une première information et accompagner les usagers dans leurs démarches.



## Les permanences des partenaires

**Les partenaires reçoivent uniquement sur rendez-vous**, à prendre directement auprès d'eux, excepté pour les avocats du CDAD (prise de rendez-vous auprès l'accueil).

### Les partenaires présents :

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)
- Mission Locale
- Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD - avocats)
- Agence Départementale d'Information sur le Logement des Landes (ADIL40)
- Pôle Emploi (accompagnement global et jeunes)
- SOLIHA (ancien PACT des Landes)
- Accueil Médiation et Conflits Familiaux (AMCF)
- Solutions Mobilité
- Centre de Gestion des Landes (CDG40)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA service social)
- Chômeurs Landais Emploi Solidarité (CLES)
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT service retraite et social)
- FORUM
- Handi Labyrinthe

## Accompagnement sans rendez-vous par l'animatrice

L'animatrice de la Maison de services au public vous accompagne dans vos démarches administratives sur des temps dédiés, avec ou sans rendez-vous.

### HORAIRES DE PERMANENCE

Lundi	9h00-12h30
Mardi	9h00-12h30
Mercredi	9h00-12h30 / 13h30-17h00
Judi	9h00-12h30
Vendredi	9h00-12h30 / 13h30-17h00



## Point d'accès numérique

Le point d'accès numérique est en libre accès durant les horaires d'ouverture de l'accueil. Trois ordinateurs équipés d'une connexion internet sont mis gratuitement à disposition pour effectuer vos démarches en ligne. L'animatrice peut vous aider à utiliser les services en ligne sur ses horaires de permanence.

## PRATIQUE

### Comment venir

La Maison de services au public est située 156 route de Mahoumic à Peyrehorade.

Le service de transport à la demande Transp'Orthe dessert la Maison de services au public.

### Horaires d'ouverture au public

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

### Renseignements

Tél : 05 58 73 60 03 / taper 1  
msap@orthe-arrigans.fr

### En savoir +

pays-orthe-arrigans.fr



## Un accueil mutualisé entre les services

### Rencontre avec Marie Halsouet, animatrice de la Maison de services au public



#### Pouvez-vous nous dire ce qu'apporte la Maison de services au public aux habitants du territoire ?

Jusqu'alors, les habitants du Pays d'Orthe et Arrigans devaient se rendre à Dax pour faire la plupart de leurs démarches administratives. Sur un territoire qui rencontre des difficultés liées à la mobilité, cela pouvait être un véritable frein. Après avoir étudié cette question avec les partenaires sociaux, il est ressorti une réelle nécessité de rapprocher les services des habitants. En parallèle, la dématérialisation des services nécessite pour certaines personnes un accompagnement.

#### Quel est votre rôle en tant qu'animatrice ?

Je suis présente pour délivrer un premier niveau d'information et accompagner les personnes pour effectuer leurs démarches, essentiellement en ligne. Mon rôle est de prendre en compte la situation de la personne dans son intégralité car une question peut en cacher une autre. Je suis disponible sur des temps de permanence, avec ou sans rendez-vous.

#### Quelles démarches est-il possible de faire à la Maison de services au public ?

Vous pouvez venir pour un rendez-vous avec l'un de nos partenaires (CAF, CARSAT, Pôle Emploi, Mission Locale, etc.) ou pour effectuer des démarches administratives, comme par exemple imprimer vos attestations, mettre à jour vos comptes personnels, faire des simulations et des demandes de prestations... Pour les personnes qui le souhaitent, je peux les aider dans leurs démarches en recherchant les informations adaptées à leur situation et en les orientant vers un partenaire si nécessaire.

La Maison de services au public est conçue dans un esprit de mutualisation. Mutualisation d'un bâtiment, de moyens, mais aussi de personnel, avec notamment la mise en place d'un accueil commun pour la Maison de services au public, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la Communauté de communes. La Maison de services au public est un lieu de coopération entre les partenaires. Le fait d'être regroupé dans un même lieu permet d'échanger, d'avoir une prise en charge adaptée, personnalisée et de meilleure qualité pour les usagers.



### Un espace dédié à l'initiation informatique

L'atelier multiservice informatique, précédemment situé place Aristide Briand à Peyrehorade, est transféré dans la Maison de services au public. Ce service communautaire propose des formations et initiations à l'informatique ainsi qu'un accès libre aux outils informatiques. L'atelier Multiservice Informatique des Arrigans reste présent au pôle de proximité de Misson.

#### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	14h-17h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h



## Bienvenue à la ludothèque !



## Le nouveau siège de la Communauté de communes

Le siège du Pays d'Orthe et Arrigans se situe dorénavant à la Maison de services au public. Le bâtiment à Orthevielle n'était plus adapté pour accueillir des services qui se sont développés au fur et à mesure du transfert de compétences à l'intercommunalité. Services administratif, technique, communication, maternelles, développement économique, voirie, urbanisme, culture et patrimoine ont déménagé début janvier. L'antenne Pays d'Orthe du Centre Intercommunal d'Action Sociale avec les services administratifs du portage de repas et de l'aide à domicile y sont également transférés.

**L'antenne de la Communauté de communes de Misson devient un pôle de proximité** pour préserver le lien des services communautaires avec les habitants et les agents de terrain. Seront présents notamment l'antenne Arrigans du CIAS, l'atelier multiservice informatique et un pôle partenaire de l'Office de tourisme.

La ludothèque communautaire l'Amuse d'Orthe dispose désormais d'un lieu fixe au sein de la Maison de services au public. Aline et Aurélien vous accueillent du mardi au samedi dans un espace entièrement dédié au jeu, où petits et grands trouveront leur bonheur avec plus de 1000 jeux et jouets ! La ludothèque continue son itinérance vers Saint-Lon les Mines, où elle tiendra une permanence à la salle des associations une semaine par mois. L'adhésion à l'Amuse d'Orthe vous donne également accès à la ludothèque l'Atelier des Jeux et des Jouets à Pouillon (Maison du Temps Libre).

### EN SAVOIR PLUS :

amusedorthe@orthe-arrigans.fr  
www.pays-orthe-arrigans.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA LUDOTHÈQUE

	De janvier à décembre (Hors vacances scolaires)	Pendant les vacances (excepté mois août et Noël)
Mardi	10h-12h / 16h45-18h30	9h30-12h / 14h-18h30
Mercredi	9h-12h / 14h-18h30	9h30-12h / 14h-18h30
Jeudi	9h-12h / 16h45-18h30	9h30-12h / 14h-18h30
Vendredi	9h00-12h00 / 16h45-18h30	9h30-12h00
Samedi	9h00-12h00	Fermé

### PERMANENCES À SAINT-LON LES MINES

#### DATES

du 23 au 26 janvier  
du 13 au 16 février  
du 13 au 16 mars  
du 10 au 13 avril  
du 15 au 18 mai  
du 12 au 15 juin

#### HORAIRES

Mardi 10h-12h et 16h45-18h30  
Mercredi 9h-12h et 14h-18h30  
Jeudi 9h-12h et 16h45-18h30  
Vendredi 9h-12h

### EN SAVOIR PLUS :

amusedorthe@orthe-arrigans.fr  
www.pays-orthe-arrigans.fr

**ANNONCE N°2**

Chaise ayant les pieds sur terre...  
cherche nouvelle famille pour relation durable



**OBJET EN BON ÉTAT ?  
DONNER...  
C'EST TOUJOURS  
LE DÉBUT  
D'UNE NOUVELLE  
HISTOIRE...**

EN BON ÉTAT ? DONNER PLUTÔT QUE JETER  
[WWW.SITCOM40.FR](http://WWW.SITCOM40.FR)

**sitcom**  
CÔTE SUD DES LANDES

# Réduire, réutiliser, recycler : faire le bon choix !

Au quotidien, nous utilisons bon nombre de produits ou d'objets qui deviennent des déchets une fois utilisés, abîmés ou cassés. Avant de les racheter ou de les jeter à la poubelle, demandons-nous si nous avons correctement appliqué la règle des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler.

**L**a règle des 3R « Réduire, Réutiliser, Recycler » a pour objectif d'amener tout un chacun à réfléchir à la prévention de la production de déchets. Il est en effet possible de ne pas produire ces déchets en consommant mieux, en produisant mieux, en prolongeant la vie des produits ou en jetant moins.

## 1. LA RÉDUCTION

C'est l'action qui permet d'éviter de générer des déchets tout en réduisant leur quantité et leur nocivité, en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation. Produire moins de déchets, c'est ainsi limiter le coût de la collecte, de l'incinération et du stockage de ces résidus. **Ainsi le déchet le moins cher et qui a le moins d'impact sur l'environnement est celui que l'on ne produit pas.**

**Comment ?** Vous pouvez faire des choix simples dans vos achats comme choisir vos yaourts ou votre dentifrice sans suremballage, privilégier les achats en vrac (pâtes, légumes secs) ou favoriser les grands conditionnements ou les produits rechargeables.

## 2. LE RÉEMPLOI ET LA RÉUTILISATION

Le réemploi est une opération qui permet à des biens qui ne sont pas des déchets d'être utilisés à nouveau sans qu'il y ait modification de leur usage initial. La réutilisation est une opération qui permet à un déchet d'être utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial.

**Comment ?** Vous pouvez customiser ou transformer un vieux meuble pour lui donner une autre vie ou une nouvelle fonction. Mais si vous n'avez pas une « âme créative », vous

pouvez également donner vos meubles. Pour faciliter votre don, cinq déchetteries du SITCOM sont équipées d'une benne à destination des associations Emmaüs ou Voisinage : Tarnos, Bénesse-Maremne, Vieux-Boucau, Saint-Vincent-de-Tyrosse ou Soorts-Hossegor.

## 3. LE RECYCLAGE

C'est l'opération par laquelle la matière première d'un déchet est utilisée pour fabriquer un nouvel objet.

**Comment ?** Trier ses emballages et les déposer au point tri est déjà une pratique bien ancrée. Le recyclage ou la valorisation, c'est également faire du compost dans son jardin à partir de ses déchets de cuisine.

ZOOM

## Accueil des saisonniers du kiwi



**Yérai, 29 ans, originaire de Madrid, travailleur saisonnier depuis ses 18 ans**

*Depuis sa majorité, Yérai écume les routes d'Europe avec son camion, à la recherche de travail. Cela fait trois années consécutives qu'il vient faire la récolte des kiwis en Pays d'Orthe et Arrigans, pendant une quinzaine de jours. Il s'estime chanceux, car chaque année les mêmes producteurs font appel à ses services. Il est donc certain de trouver du travail à son arrivée, ce qui n'est pas le cas de tous. Installé sur l'aire d'accueil à Hastingsues, il apprécie, comme tous ici, de pouvoir prendre une douche chaude en rentrant du travail et de retrouver ses collègues saisonniers. Une fois son travail terminé ici, il partira dans la région de Bordeaux puis du côté de Mâcon pour la taille des vignes, jusqu'au mois de mai. Le fait que l'on prenne en compte les conditions de vie difficiles des saisonniers est pour lui très positif. C'est le seul endroit à sa connaissance où un tel projet a été mis en place et c'est clairement une avancée sociale, preuve aussi que les mentalités évoluent. Les années précédentes, il était compliqué de trouver un endroit où s'installer le temps de la récolte des kiwis. Certains producteurs accueillent les saisonniers qui travaillent chez eux mais pas tous. Pour Yérai, et c'est l'avis général des saisonniers rencontrés à Hastingsues, la mise en place des aires d'accueil est une excellente initiative. Ce qu'on pourrait améliorer ? Faciliter la communication entre les producteurs et les saisonniers qui cherchent du travail. Aussi, trouver un emplacement plus proche de Peyrehorade pour les saisonniers qui ne sont pas véhiculés. Heureusement, les saisonniers s'entraident aussi entre eux !*

Durant toute la période de récolte du kiwi, de mi octobre à fin novembre, la Communauté de communes a mis à disposition des saisonniers deux aires aménagées afin de les accueillir dans des conditions décentes. Verdict : des saisonniers et des producteurs ravis.



Echanges entre Pierre Ducarre et les saisonniers à Hastingsues

La culture du kiwi, réputée pour sa qualité, représente une vraie richesse économique pour le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans. Cette production arboricole nécessite un besoin de main d'œuvre important qui s'étale tout au long de l'année, notamment en raison de la diversité des variétés cultivées. La récolte reste le moment le plus sensible, celle-ci devant être réalisée dans un temps assez restreint. Les saisonniers, qui se déplacent au grès des récoltes, arrivent chaque année à la mi-octobre sur le

territoire du Pays d'Orthe et Arrigans.

En novembre 2016, Pierre Ducarre, Président de la Communauté de communes, avait rencontré le DAL (association droit au logement) pour évoquer les difficultés de vie et les conditions précaires de résidence des saisonniers du kiwi, avec le constat d'une situation inacceptable. Lors de cette rencontre, il a proposé de réunir tous les acteurs concernés pour mettre en œuvre des solutions favorables d'accueil des saisonniers dès la saison 2017.



Aire d'accueil à Orthevielle

## PLUI

## La phase de traduction réglementaire démarre

Les deux premières phases d'élaboration des PLUi ont été clôturées par des réunions publiques qui ont permis d'échanger avec les habitants sur les orientations des Projets d'Aménagement et de Développement Durable.

Dans le cadre de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi), la Communauté de communes a organisé un 1<sup>er</sup> cycle de réunions publiques afin d'échanger avec les habitants sur le diagnostic et les orientations du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) de chaque PLUi. Cinq réunions publiques se sont tenues au mois de septembre, à Habas et Misson pour le PLUi des Arrigans, à Labatut, Saint-Lon les Mines et Peyrehorade pour le PLUi du Pays d'Orthe. Animées par les techniciens de la Communauté de communes et les élus en charge des PLUi (Bernard Magescas pour le PLUi des Arrigans et Bernard Dupont pour le PLUi du Pays d'Orthe), les réunions ont rassemblé entre 30 et 50 personnes chacune.

Les échanges se sont principalement concentrés autour du calendrier d'élaboration des PLUi et des conséquences sur la constructibilité du territoire. De nombreuses questions ont porté sur la disponibilité des documents de travail,

notamment le zonage, ainsi que sur l'organisation de l'enquête publique qui se tiendra après l'arrêt projet. Les réunions ont été l'occasion de rappeler les moyens de participation à la disposition des habitants sur les projets de PLUi. Les intéressés peuvent transmettre leurs observations par courrier au président de la Communauté de communes ou via des registres de concertation à disposition dans les mairies. Des dossiers de concertation sur chaque phase du PLUi sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes et les comptes-rendus des réunions publiques seront prochainement mis en ligne.

Dès à présent, les élus commencent à travailler sur l'élaboration des pièces réglementaires dont les zonages et les règlements. Un autre cycle de réunions publiques sera organisé à l'issue de cette phase afin de présenter les traductions réglementaires.



→ Lors du dernier Conseil communautaire de l'année 2016, Pierre Ducarre exprimait « le devoir moral d'offrir des conditions d'accueil décentes à ceux qui participent à l'activité économique du territoire par leur travail ». Suivant cette volonté, un groupe de travail s'est réuni début 2017 pour rechercher des solutions d'accueil adaptées : les élus des communes concernées, les professionnels de la filière kiwi, la MSA, la Chambre d'Agriculture, le Sous-Préfet, les services de l'État, le Département. L'ensemble des partenaires ont compris l'intérêt, le sens de cette démarche et se sont mobilisés de façon constructive pour apporter des solutions et soutenir la réalisation du projet. Une étude de la MSA a fait apparaître un besoin d'accueil pour environ 150 personnes stationnant ou campant à proximité des lieux de récolte du kiwi. Le groupe de travail a donc décidé d'expérimenter l'aménagement de deux sites pour accueillir les travailleurs saisonniers : à Orthevielle (sur un terrain appartenant à la Communauté de communes) et à Hastingués (sur le Parc d'activité Sud Landes appartenant au syndicat Mixte du Pays d'Orthe). Ces sites ont été équipés de douches, toilettes, points d'eau et mis à la disposition gratuitement des saisonniers du 16 octobre au 25 novembre 2017. L'expérience a connu un franc succès, de nombreux saisonniers s'y sont installés durant la récolte des kiwis. La majorité des utilisateurs avaient des contrats de courte durée, de 2 à 3 jours, les autres étant généralement hébergés par les producteurs. Tous, félicitent cette initiative, espèrent qu'elle soit renouvelée et qu'elle serve d'exemple ailleurs. Dès lors, le groupe de travail réfléchit à des moyens de pérenniser l'accueil des saisonniers pour les saisons prochaines avec les professionnels de la filière.



## Le Projet éducatif de territoire en réflexion

Rencontre avec Séverine Gimenez, responsable du service maternelles, qui pilote l'élaboration du Projet Éducatif de Territoire.

### En deux mots, qu'est-ce qu'un Projet éducatif de territoire ?

Le projet éducatif de territoire (PEDT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Il a pour vocation de réunir tous les acteurs éducatifs du Pays d'Orthe et Arrigans afin de mettre en œuvre une continuité éducative en valorisant les complémentarités, la coopération et le partenariat.

Le PEDT est élaboré pour une durée de trois ans. Il doit être renouvelé en avril 2018.

### Qui est impliqué dans la démarche ?

La Communauté de communes coordonne la démarche en y associant de nombreux acteurs du territoire : communes, associations, représentants des parents d'élèves,

enseignants, élus, professionnels de l'éducation. Ils ont été sollicités le 8 novembre dernier lors de la présentation du bilan du précédent PEDT.

### Quelles sont les thématiques abordées dans le PEDT ?

Quatre groupes de travail ont été proposés pour travailler sur le nouveau PEDT : enfants de moins de 3 ans, enfants de 3 ans à 11 ans, réseau et accompagnement. Les acteurs éducatifs ont le choix de s'inscrire à un ou plusieurs groupes de travail. Les réunions sont prévues courant janvier 2018.

### Concrètement, comment est-il mis en œuvre ?

Le PEDT est piloté par les membres du bureau et de la commission petite enfance / enfance jeunesse de la Communauté de communes. Le comité de pilotage suit l'avancée du projet et valide les différentes étapes de l'écriture du PEDT. Il procède à

la sélection des actions à engager et définit les priorités. Durant la période de validité du PEDT, il veille à la mise en œuvre des orientations, procède à l'évaluation des actions engagées et définit les évolutions nécessaires du projet.

### La nouvelle réforme des rythmes scolaires, avec le retour possible à la semaine de 4 jours, aura-t-elle un impact sur le PEDT ?

En effet, le PEDT doit être rédigé et adapté aux organisations scolaires hebdomadaires des écoles. Pour autant, le projet prend en compte l'ensemble des temps des enfants de 0 à 18 ans, pas uniquement le temps scolaire. C'est pourquoi la Communauté de Communes poursuit ses actions afin de permettre aux enfants d'avoir un meilleur accès aux activités culturelles et sportives.

## MOBILITÉ

# Solutions Mobilité lève un frein à l'insertion

Après un an de fonctionnement, le bilan de Solutions Mobilité prouve que l'association est une réponse efficace aux problèmes de mobilité des personnes en situation d'insertion professionnelle. Les élus du Pays d'Orthe et Arrigans ont décidé de renouveler l'adhésion de la collectivité à l'association, en apportant un soutien financier de 20 000 € pour 2018.

**S**olutions Mobilité est née du constat que l'absence de moyens de déplacement est une barrière à l'insertion sociale et professionnelle. L'idée de l'association, dont la Communauté de communes est membre, est, comme son nom l'indique, d'offrir un panel de solutions pour répondre aux problèmes de mobilité. Prêt ou location de véhicules, aide à l'obtention du permis de conduire, aide à la réparation ou à l'achat d'un véhicule, accompagnement vers les transports en commun, le covoiturage... sont autant de solutions de mobilités proposées par l'association, qui intervient sur les Communautés de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, du Seignanx, MACS, et sur la Communauté d'agglomération de Dax.

## UNE RÉPONSE EFFICACE SUR LE TERRITOIRE

En à peine une année de fonctionnement, le bilan de Solutions Mobilité prouve que l'association répond à un besoin réel. Sur le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans, 64 personnes ont été accompagnées en 2017, majoritairement des femmes en situation de précarité. 7 emplois ont été directement maintenus grâce au service de prêt de véhicule. 11 autres personnes ont pu avoir accès à un emploi et une formation cette année grâce à l'ac-

compagnement mobilité. Plusieurs demandes d'aide financière ont abouti pour acheter ou faire réparer des véhicules dans des garages locaux. Une dizaine de personnes ont été accompagnées pour utiliser les transports en commun ou le covoiturage pour se rendre quotidiennement au travail.

L'association dispose de 7 scooters et 2 voitures constituant la flotte du service de prêt solidaire qui fonctionne à pleine capacité. Le service a permis aux bénéficiaires de contrats de location de se déplacer pour aller travailler, se former ou réaliser des démarches d'insertion. Dix jeunes du territoire ont été accompagnés pour passer le permis AM (scooter). Ils ont ainsi pu accéder à un premier emploi grâce au service de prêt de scooter.

## UN TRAVAIL DE RÉSEAU

Solutions mobilité travaille en étroite collaboration avec les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle : Mission Locale, Pôle Emploi, Conseil départemental (centres médico-sociaux, RSA), CAF, Cap Emploi, structures d'insertion, Foyers des Jeunes Travailleurs... Ce sont ces partenaires qui mettent les personnes en situation d'insertion en relation avec l'association, sur prescription.



## Enquête sur l'extension du service de transport à la demande

La Communauté de communes étudie la possibilité d'extension du service de transport à la demande «Transp'Orthe». Ce service est proposé à ce jour uniquement aux habitants des communes du Pays d'Orthe. Dans le cadre de la fusion et de l'harmonisation des compétences, la Communauté souhaite connaître les besoins et attentes en terme de mobilité des habitants des communes concernées par l'extension du service (Estibeaux, Gaàs, Habas, Mimbaste, Misson, Mouscardès, Ossages, Pouillon et Tilh).

Votre avis compte, merci de prendre quelques minutes pour compléter le questionnaire.

**Pour participer, rendez-vous sur le site internet [pays-orthe-arrigans.fr](http://pays-orthe-arrigans.fr) (rubrique actualités) ou dans votre mairie pour la version papier.**



# Changement de direction générale des services

Après 12 années d'engagement pour notre collectivité, Sandrine Lassourelle (à gauche) a choisi d'expérimenter de nouvelles fonctions à la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, où elle travaillera sur la politique de la ville. Arrivée en 2005 en tant que directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Orthe, elle est devenue directrice générale des services de la Communauté de communes en 2009. Son travail rigoureux, reconnu par l'ensemble des

élus communautaires, a permis à la Communauté d'aller constamment de l'avant et de mener à bien nombre de projets, lui insufflant son dynamisme et sa détermination.

Claire Batbedat (à droite) succède à Sandrine Lassourelle depuis le mois de décembre. Elle était précédemment directrice générale des services de la commune de Monein dans les Pyrénées Atlantiques. Nous leur souhaitons à l'une et l'autre une belle réussite dans leurs nouvelles fonctions !



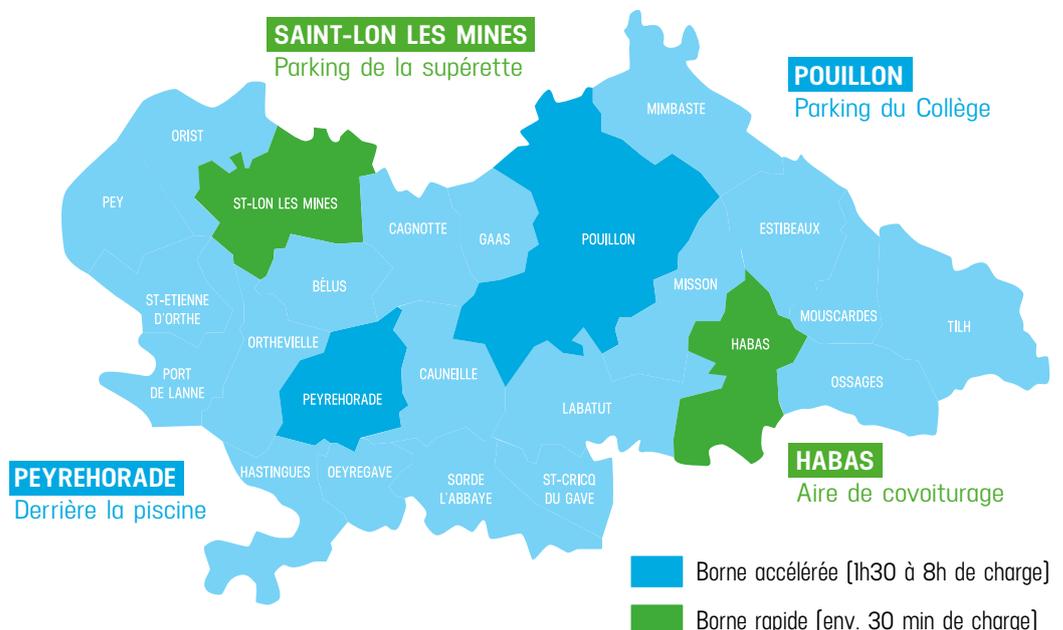
## 4 bornes pour recharger les véhicules électriques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de communes a pris la compétence facultative d'infrastructures de recharge de véhicules électriques. Le SYDEC est chargé de sa mise en œuvre. 4 bornes sont en place sur le territoire.

### Comment ça marche ?

La connexion à la borne et le lancement de la charge se font grâce à un badge distribué par le SYDEC. Pour vous abonner au service, vous devez créer un compte sur [www.MOBIVE.fr](http://www.MOBIVE.fr)

Pour des charges occasionnelles, il est possible de payer à l'aide d'une carte de crédit, toujours via l'application MOBIVE.



## Suppression des CAE : le choix du maintien de la qualité de soin



Confrontés à la décision du gouvernement de supprimer les CAE [Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi], les élus ont choisi de maintenir tous les emplois à l'EHPAD pour assurer la qualité des soins. Le prix journalier subira une légère hausse en 2018.

L'EHPAD la Chaumière Fleurie emploie depuis des années du personnel éligible aux contrats aidés. La structure s'est donnée les moyens d'accueillir des personnes éloignées de l'emploi en les formant, en les valorisant au sein d'une équipe pluri-professionnelle. Pour certains, le retour à l'emploi a été difficile. Au fil des mois, la plupart d'entre eux ont repris confiance, ont acquis une meilleure estime d'eux-mêmes grâce au fait d'avoir un travail, un salaire, d'appartenir à un groupe et d'acquérir des compétences. L'EHPAD a été tremplin pour de nombreuses personnes éloignées de l'emploi. 43% des salariés de la structure sont issus d'un contrat aidé, preuve que l'accompagnement dans l'emploi a fonctionné.

Pour l'EHPAD, les CAE ont été l'opportunité d'embaucher du personnel supplémentaire et d'offrir une qualité de soin supérieure aux résidents, sans augmenter le coût journalier. La suppression des CAE décidée par le gouvernement, a posé la question du maintien de

la même qualité de soin avec des moyens réduits. Les élus ont fait le choix de préserver l'ensemble du personnel, en transformant les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi en Contrats à Durée Déterminée. La hausse des charges de personnel liées à la suppression des CAE aura un impact financier sur le prix journalier de l'EHPAD en 2018, qui augmentera de 3,02%. La structure participera également à la hausse des coûts de personnel à hauteur de 80 000 € pour l'année.

Le prix de journée a été réévalué de manière à ce que l'EHPAD reste accessible aux personnes âgées du territoire qui perçoivent des retraites modestes. Malgré cette augmentation, l'EHPAD la Chaumière Fleurie reste l'un des établissements les moins onéreux des Landes, grâce à une gestion budgétaire rigoureuse.

Pour autant, la qualité des soins apportés aux résidents et le sens du travail des soignants sera toujours la préoccupation première des élus.

## Le point sur la téléalarme

Le service de téléalarme est désormais une compétence du CIAS. Ce service permet aux personnes âgées de continuer à vivre à leur domicile, en toute sécurité. En cas de chute, de malaise, il suffit de presser la touche appel du médaillon ou du boîtier de téléalarme pour alerter le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et prévenir un proche.

### Inscription au service

L'inscription au téléalarme s'effectue en mairie (CCAS). Le service a un coût annuel de 120 €. Sur ce montant, 20 € sont pris en charge par le CIAS pour chaque usager, sans conditions de ressources. Les CCAS peuvent apporter une aide financière complémentaire.

### Relais téléalarme

Pour soulager les aidants, le CIAS propose de prendre le relais des appels émanant du déclenchement de la téléalarme d'un proche. Besoin d'un temps de répit ou de se rendre disponible, le relais téléalarme permet aux aidants de s'absenter plusieurs jours ou une soirée.

### Renseignements

Tél : 05 58 73 00 73

Mail : [cias@orthe-arriqans.fr](mailto:cias@orthe-arriqans.fr)

## Allocation personnalisée d'autonomie

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) permet de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile des personnes âgées d'au moins 60 ans et dont le niveau de dépendance se situe dans l'un des groupes 1 à 4 de la grille Aggir. L'attribution de l'APA est accordée par le département. **Les demandes d'APA doivent être effectuées en mairie (CCAS).**

ENFANCE

# Un réseau de baby-sitters sur lequel vous pouvez compter

Après une expérience concluante en 2016, la Communauté de Communes a formé 10 nouveaux jeunes sur les thèmes de la connaissance de l'enfant, la prévention des risques à domicile et les gestes de 1<sup>er</sup> secours.



Faire du baby-sitting c'est bien, en étant formé c'est mieux ! C'est ce que propose le service enfance jeunesse de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, qui développe un réseau de baby-sitters pour répondre à la demande de parents soucieux de confier la garde de leurs enfants à des jeunes responsabilisés. Chaque commune du Pays d'Orthe et Arrigans a été sollicitée afin de proposer à un jeune de suivre une formation autour de la connaissance de l'enfant, de la législation en vigueur

concernant le statut de baby-sitter, de la prévention des risques au domicile et des gestes d'urgence spécifiques à l'enfant. Durant deux samedis en septembre, Fabienne et Claudie, formatrices du CE-MEA d'Aquitaine, ont proposé aux 10 jeunes des méthodes pédagogiques pour les rendre acteurs de leur formation : échanges, temps de réflexion en petits groupes et mises en situation ont permis au groupe d'acquérir des connaissances sur l'enfant et de se familiariser avec le statut de baby-sitter, ses fonc-

ctions et son rôle.

Le réseau de baby-sitter du Pays d'Orthe et Arrigans est l'assurance pour les familles de faire appel à un jeune formé, connaissant les besoins des enfants, conscient de ses missions et de ses responsabilités et motivé pour contribuer à un service de proximité. Si vous avez besoin d'un mode de garde ponctuel pour votre enfant, n'hésitez plus ! Avec au total 21 jeunes formés et responsables sur le territoire, vos enfants seront gardés en toute sécurité !

TOURISME

# L'office de Tourisme à la rencontre du public

L'été dernier, l'Office de Tourisme du Pays d'Orthe et Arrigans lançait l'opération « OT Mobile ». Fini le temps où les conseillers en séjour attendaient les visiteurs au bureau d'information touristique. Désormais, c'est l'Office de Tourisme qui vient à la rencontre du public à l'occasion d'événements sur le territoire. Cette opération qui a connu un franc succès sera renouvelée la saison prochaine d'avril à septembre 2018.

En parallèle, l'Office de Tourisme recentre l'accueil fixe des visiteurs sur le bureau d'information touristique de Peyrehorade, celui de Pouillon étant fermé depuis le mois de décembre. Un pôle partenaires reste à disposition des professionnels du tourisme au pôle de proximité de la Communauté de communes, à Misson.

En savoir +

[tourisme@orthe-arrigans.fr](mailto:tourisme@orthe-arrigans.fr)  
Tél : 05 58 73 00 52  
[tourisme-orthe-arrigans.fr](http://tourisme-orthe-arrigans.fr)



## Un nouvel artiste en résidence

Chaque année, l'abbaye de Sorde accueille des artistes en résidence dans le cadre du projet Ondes&Lumières, porté par la Communauté de communes. Durant 6 à 8 semaines, les artistes sélectionnés travaillent sur une création dans le champs des arts numériques, qui est ensuite exposée sous forme de parcours artistique au sein des bâtiments conventuels de l'abbaye.

L'édition 2018-2019 d'Ondes&Lumières coïncide avec le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'inscription des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est l'occasion pour l'abbaye de Sorde de célébrer les valeurs universelles et exceptionnelles portées par cette organisation. Le comité de sélection a choisi la proposition de Simon Cacheux pour cette nouvelle édition. Designer sonore, explorateur technologique et concepteur de dispositifs, il propose d'appréhender le paysage (les lieux, chemins, abbayes) comme une partition à jouer. Au-delà de la référence aux chemins de Saint-Jacques, le propos artistique s'inspirera de sujets tels que la marche, le corps, le pèlerinage, l'itinérance, la philosophie, le patrimoine mondial, les chemins, les cultures, le dialogue, la mémoire.... Ondes&Lumières s'inscrit également au sein d'une mise en réseau à l'échelle nationale et internationale. Plusieurs sites patrimoniaux et culturels s'intégreront au sein de cette nouvelle création.

Simon Cacheux viendra en Pays d'Orthe et Arrigans pour une première phase d'immersion en janvier 2018 puis sera en résidence à l'abbaye en avril 2018. L'exposition sera présentée du 2 mai au 31 octobre 2018, avec plusieurs temps forts durant cette période.



## L'abbaye de Sorde obtient la marque Qualité Tourisme

**A** Engagée dans une démarche d'amélioration continue avec l'appui du Comité Départemental du Tourisme, l'abbaye a présenté sa candidature pour l'obtention de la marque Qualité Tourisme, qu'elle a obtenu en septembre 2017. L'Office de Tourisme avait ouvert la voie en obtenant cette marque en 2012. En tant que Monument Historique et site inscrit depuis 1998 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, l'abbaye de Sorde se devait de suivre l'exemple.

### QUALITÉ DE SERVICE, EXPÉRIENCE ET SATISFACTION DES VISITEURS

La marque Qualité Tourisme™, créée par le ministère en charge du tourisme français, est un gage de confiance et de qualité de service. Elle est attribuée suite à un audit pour une durée de 5 ans. L'obtention de la Marque Qualité vient reconnaître une qualité d'accueil, de visites et d'attention générale portée aux visiteurs. Elle atteste de la qualité apportée à la restauration du site, à son entretien, aux services proposés et aux actions culturelles mises en oeuvre. Pour l'abbaye de Sorde, l'objectif de cette démarche est de penser la qualité de service,

l'expérience et la satisfaction des visiteurs. Environ 10.000 visiteurs ont franchi les portes de l'abbaye en 2017, un chiffre qui augmente chaque année. L'exposition d'art numérique «Flâneuse Digitale» a elle aussi attiré un nombre croissant de visiteurs, tout comme la saison culturelle de l'abbaye.

### UNE PROGRAMMATION CULTURELLE DIVERSIFIÉE

En 2018, l'abbaye célébrera le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'inscription des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France au patrimoine mondial de l'UNESCO avec l'ACIR Compostelle. À ce titre, une série de conférence, expositions et balades évoqueront les chemins de Saint-Jacques. L'abbaye poursuivra également sa collaboration avec LMA (Landes Musiques Amplifiées) qui a fait découvrir au public de talentueux artistes de la nouvelle scène tels Kepa et Kolinga. Collaboration aussi avec le CPIE qui animera de nouveaux ateliers parents-enfants sur le thème de la migration des plantes et des animaux et sur les chemins du Land Art. Dans les nouveautés, l'ouverture en nocturne de la partie exposition pour une perception différente de la création d'art numérique...



## La culture à portée de main

KOLINGA - ABBAYE DE SORDE

**L**a Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans accorde une place prépondérante à la culture. Vecteur de cohésion sociale, d'ouverture d'esprit, la culture joue un rôle essentiel dans le bien-vivre ensemble. Elle offre des moments de partage, nous enrichit intérieurement, nous invite à nous questionner, à changer de point de vue, à créer... Rendre la culture accessible à tous, c'est faire du Pays d'Orthe et Arrigans un territoire vivant, bouillonnant, innovant, où chacun trouve sa place. C'est un projet que la Communauté de communes construit collectivement avec les communes et les associations locales, en valorisant les pratiques amateurs et en promouvant de nouvelles formes artistiques.

L'abbaye de Sorde, site géré par la Communauté de communes, est identifiée comme un lieu de référence culturel et artistique pour le territoire. Une saison culturelle y est proposée depuis deux ans, mêlant spectacle vivant, conférences, rencontre avec des artistes, ateliers créatifs... L'animation du réseau de bibliothèques et médiathèques du Pays d'Orthe et Arrigans constitue un autre axe essentiel de la politique culturelle sur le territoire. C'est la culture de proximité assurée par 11 espaces culturels et deux ludothèques. Des espaces vivants avec de nombreux spectacles organisés dans le cadre de la manifestation Itinéraires et du Printemps des Poètes. Ce sont tous ces temps de rencontre autour de la culture qui contribuent à faire du Pays d'Orthe et Arrigans, une Communauté à vivre.

**Retrouvez l'agenda des événements culturels sur [www.pays-orthe-arrigans.fr](http://www.pays-orthe-arrigans.fr)**

# Aperçu des évènements culturels de 2017



KEPA - ABBAYE DE SORDE



KOLINGA - ABBAYE DE SORDE



SPECTACLE DE MARIONNETTE -  
ITINÉRAIRES - ORTHEVIELLE



FOOLISH KING - NUITS D'ÉTÉ - PORT DE LANNE



ATELIER LES INSECTES NOS SUPERS  
HÉROS - ABBAYE DE SORDE



NOCTURNE DIGITALE - ABBAYE DE SORDE



RENCONTRE AVEC LA FLÂNEUSE DIGITALE - ABBAYE DE SORDE



ATELIER CRÉATIF ET NUMÉRIQUE -  
ABBAYE DE SORDE

LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
VOUS PRÉSENTE SES  
**MEILLEURS VOEUX**  
POUR L'ANNÉE 2018

Qu'elle soit empreinte de solidarité, de  
tolérance, d'innovation et de partage

PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS # COMMUNAUTÉ À VIVRE !

Tenez-vous informé de l'actualité et des événements culturels du  
Pays d'Orthe et Arrigans sur :

[pays-orthe-arrigans.fr](http://pays-orthe-arrigans.fr)

 @orthearrigans

pays d'**ORTHE**  
et **ARRIGANS** 